

REÇU LE - 3 DEC. 2019

Mme Michèle Susini

à Mr le commissaire enquêteur

04120 Rougon

Monsieur,

Résidente à Rougon j'ai pu consulter le projet de PLU, voici mes remarques:

1) en ce qui concerne les emplacements réservés.

a) extension du cimetière:

Je me suis rendue sur place et j'ai pu y constater qu'il reste environ une vingtaine d'emplacements en pleine terre et que dans la douzaine de caveaux existants de nombreuses places sont encore disponibles.

Si l'on considère d'autre part la tendance actuelle à l'incinération je pense qu'il n'y a pas lieu de procéder à une extension de ce cimetière.

b) pour le projet de parking le long de la RD317 je m'élève fermement contre celui-ci qui dénaturerait l'arrivée dans le village et occulterait totalement la vue sur le grand canyon; les difficultés pour se garer durent un mois et demi il serait très préjudiciable aux permanents de supporter cette dégradation le reste de l'année. Je verrais mieux l'achat d'une bande de terrain à cet endroit pour replanter quelques arbres en remplacement des noyers morts et rétablir cette belle allée ombragée

En ce qui concerne les places manquantes, l'état de la partie supérieure du terrain dit "les aires bataillières" suffit avec un arrangement avec les propriétaires à condition de ne pas goudronner pour que cela redevienne un pré pendant dix mois.

2) en ce qui concerne la restauration des ruines, je déplore que la destination future des bâtiments ne soit pas précisée, il serait souhaitable qu'elle soit prévue dans chaque cas.

Je tiens aussi à préciser qu'il est difficile en un mois d'examiner le projet de PLU vu son importance (800 pages environ!).

Je vous de croire, Monsieur à mes sincères salutations

à Rougon le 27 novembre 2019

M Susini

